

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 13 (1967)

Heft: 7

Rubrik: Assemblée générale S.H.B. et Maison suisse de retraite 20 mai 1967

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

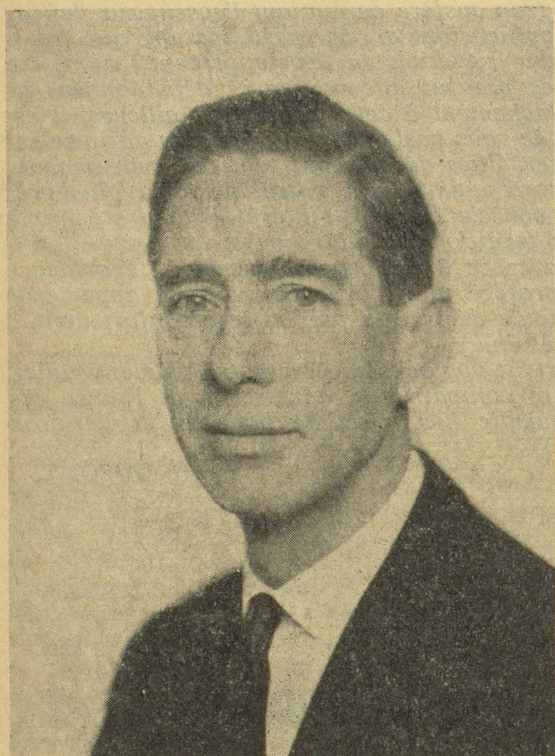
Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

S.H.B. et Maison suisse de Retraite

20 mai 1967



Le Docteur J. LANDOLT,
nouveau président de la S.H.B.

M. CHARBONNIER est nommé vice-président
et M. MARTI, secrétaire

ALLOCUTION DU D^r LANDOLT

Monsieur l'Ambassadeur,
Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Je suis très honoré et vous remercie de la confiance que vous venez de me témoigner.

Vous avez confirmé par votre élection la proposition de votre conseil de me charger de la présidence de notre société.

Je dois dire que ce n'est pas sans réticence que j'ai accepté cette responsabilité car, je ne m'estimais pas assez armé pour une telle tâche; c'est bien sous la pression presque unanime de mes collègues du conseil que je m'y suis finalement résolu.

Vous savez que le médecin est un travailleur essentiellement irrégulier: ce sont ses malades qui disposent de son temps et ses activités extra-médicales s'en trouvent souvent contrecarrées.

Le 20 mai 1967 a eu lieu la traditionnelle assemblée générale de la S.H.B. et de la Maison suisse de retraite, dans les salons de l'Ambassade de Suisse où, pour la première fois, M. et M^{me} Pierre Dupont reçurent les membres desdites sociétés. Après lecture des rapports du secrétaire général, M. Wilhelm Schnyder, président, devait prendre la parole et annoncer son départ de Paris. C'est au vice-président, le D^r Landolt qu'il appartenait de rendre hommage à son prédécesseur. S. E. l'ambassadeur de Suisse en France devait également s'adresser à l'assemblée pour souligner l'action sociale et bienfaisante des deux sociétés.

La succession du président Schnyder et de ses grands prédécesseurs est lourde pour un homme peu rompu aux disciplines administratives mais, elle me laisse heureusement un état-major efficace et fortement structuré qui sera pour moi un appui inestimable et auquel je tiens à rendre un hommage tout particulier.

De mon côté, je consacrerai à cette mission toute ma bonne volonté. Pour le moment, comme vous avez pu le voir dans les rapports que vous venez d'approuver, tout marche bien, somme toute, dans l'immédiat.

Je n'en dirai pas autant des perspectives d'avenir: la Société Helvétique de Bienfaisance, faute de recevoir régulièrement des moyens suffisants: cotisations, dons et legs, voit les avoirs de sa Fondation en Suisse se réduire d'année en année.

La faillite n'est pas pour demain mais elle est certaine, à terme, si les choses restent ce qu'elles sont:

Le nombre de nos adhérents qui était de 4.600 en 1947 a fondu rapidement dès la disparition du « colis suisse » servi à nos compatriotes parisiens durant la guerre; vous savez que nous sommes, actuellement, moins de 1.500 !

Pour la maison de retraite, le problème est peut-être plus grave encore; nous n'avons que 300 membres cotisants environ.

Si notre maison donne, dans l'ensemble, toute satisfaction: elle serait susceptible d'être améliorée.

Nous avons projeté, en particulier, après la réfection du toit, et de l'ascenseur du pavillon dit « Pavillon Sandoz » de déplacer la cuisine en la modernisant.

Nous récupérons ainsi un grand réfectoire pouvant servir à l'occasion de salle de réunion et nous avons de plus sept chambres modernes supplémentaires.

Nous nous sommes aperçus, rapidement, que cette réalisation dépassait déjà les finances dont nous disposions.

Mais, nous avons encore devant nous la réfection d'une partie vétuste de notre maison.

Cette réfection nous sera peut-être imposée par un affaissement progressif dont les indices, déjà constatés, risquent de s'aggraver si des travaux viennent d'être entrepris sur les terrains voisins.

Nous voudrions bien prendre les devants mais la prévision financière dépasse encore plus largement les disponibilités actuelles: c'est dire que ma principale préoccupation sera désormais de réunir, par

tous les moyens, les sommes qui vont nous être nécessaires dans les années à venir.

Nous ne ménagerons pas nos efforts et, je suis certain que vous tous, qui êtes attachés à notre œuvre, êtes prêts à prendre conscience de ce problème et à nous venir en aide.

Nous avons besoin de tous, en effet, chacun dans la mesure de ses moyens pour alerter l'opinion tant dans la colonie que dans la mère patrie: A mon sens le devoir d'une œuvre comme la nôtre ne doit pas se résumer à faire pour le mieux avec un budget limité, mais bien plutôt de trouver les moyens financiers permettant d'ajuster le budget aux besoins réels.

Je ne vous cache pas qu'il s'agit là d'un très gros effort et je suis certain qu'avec le concours de tous nous réussirons à le réaliser.

Je sais combien notre ambassadeur est prêt à nous appuyer et je tiens à l'en remercier d'avance au nom de tous nos pensionnaires.

Le problème des maisons de retraite est de plus en plus aigu ces temps derniers. On estime qu'actuellement il manque 400.000 lits en France.

Les besoins en Suisse sont proportionnellement du même ordre et c'est pourquoi, jusqu'à présent, les cantons n'hésitent pas à nous subventionner pour ne pas avoir à charge chez eux, des ressortissants qu'ils ne sauraient héberger.

Nous pouvons donc avoir bon espoir de réussir dans les prochaines années et je vous remercie encore de l'attention et de la confiance que vous avez bien voulu m'accorder.

J. LANDOLT.

HERMES présente :

La Machine Comptable **HERMES C-3**

- Machine Comptable Suisse Alpha-Numérique
- Ecriture Rapide
- Calcul Silencieux
- Alignement Décimal Automatique
- Contrôle à zéro
- Répétition Automatique
- Capacité des Compteurs 11/11

Connaissez-vous la nouvelle Facturière F-3 à Contrôle Electronique ?

Documentation et Démonstration

HERMES - PAILLARD S.A.

2, pl. du Théâtre-Français
PARIS (1^{er}) - Tél. RIC. 31-56

+GF+

Raccords en fonte malléable

Raccords en bronze pour tubes cuivre

Raccords en matières plastiques

Outillage pour pose de tubes

Soupapes SAUNDERS

Lavabos ROMAY

PRODUITS SUISSES GEORGES FISCHER S.A.

14, rue Froment - PARIS, XI^e.

Tél. : 700-37-42 - Téléx : 23922 FISCHER PARIS